

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU BUREAU
SYNDICAL DU 5 SEPTEMBRE 2024**

DEL-2024-197

L'An deux mille vingt-quatre, le 5 septembre, à 9 heures, le BUREAU du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 29/08/2024, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

Etaient présents :

Mmes PARIS, TARAGON.

MM. AEBISCHER, BAUD-GRASSET, BOISIER, BOUVARD, DAVIET, FRANCOIS, OBERLI, RATSIMBA.

Avaient donné pouvoir :

MM. COUTIER, PEUGNIEZ.

Etaient absents ou excusés :

Mmes DALL'AGLIO, DETURCHE, MERMIER, WENDLING.

MM. BOUCHET, CALLET, CHASSAGNE, DEAGE, DESCHAMPS, GILLET, GUILLOTTE, GYSELINCK, HACQUIN, JACQUES, MATHIAN, STEYER.

Assistaient également à la réunion :

Mmes CHRISTIN, ECALARD, GIZARD, JAILLET, KHAY, PERRILLAT,

MM. BOUVET, CHALLEAT, CHEVALLOT, DUPERTHUY, GRANGE, HARROP, LOUVEAU, SOULAS : du SYANE.

Membres en exercice : 28

Présents : 10

Représentés par mandat : 2

Objet : MARCHÉ PUBLIC GLOBAL DE PERFORMANCE ASSOCIANT LA MODERNISATION, LA RENOVATION, L'EXPLOITATION ET LA MAINTENANCE DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE PUBLIC ET DE CERTAINES INSTALLATIONS CONNEXES DE LA COMMUNE D'EVIAN-LES-BAINS - DELEGATION AU PRESIDENT POUR DESIGNER DES PERSONNES COMPETENTES POUR ASSISTER AUX PHASES DE SELECTION DU PRESTATAIRE

Rapport présenté par Mme Pascale PARIS.

Le SYANE a récemment lancé une consultation en procédure avec négociation, pour l'attribution d'un marché global de performance associant la modernisation, la rénovation, l'exploitation et la maintenance des installations d'éclairage public et de certaines installations connexes de la commune d'EVIAN-LES-BAINS.

Conformément aux articles L.1414-2 et L.1411-5 du CGCT (Code Général des Collectivités Territoriales), le marché sera attribué par la Commission d'Appel d'Offres du SYANE.

Dans ce cadre, peuvent participer aux réunions de la Commission d'Appel d'Offres, avec voix consultative, des personnalités désignées par le Président de la Commission, qui, compte-tenu de leurs connaissances particulières, peuvent contribuer à un meilleur choix de l'entreprise attributaire.

Il est souhaitable de recourir à un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage, expérimenté dans le domaine de l'éclairage public, pour assister le SYANE dans les phases de sélection du prestataire.

Pour information, la première séance d'audition/négociation avec les candidats qui remettront une offre (date limite de remise des offres fixée au 20 septembre 2024) est programmée le 10 octobre 2024.

Il est proposé de donner délégation au Président, pour l'autoriser à désigner le représentant de l'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage qui sera sélectionné pour participer aux phases de sélection du prestataire.

Une information sur la personne désignée sera présentée au Bureau du 9 octobre prochain.

Les membres du Bureau sont invités :

- à donner délégation au Président pour l'autoriser à désigner le représentant de l'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage qui sera sélectionné pour participer aux phases de sélection du prestataire.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Joël BAUD-GRASSET.


Syane
ENERGIES & NUMÉRIQUE